



### Fruits à noyau

Prunier - Pêcher - Amandier - Cerisier

**N°01**  
**23/01/2025**



#### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Fruits à  
noyau N°X  
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Pêcher

- **Cloque** : l'évolution des bourgeons à bois est à surveiller.

### Tous fruits à noyau

- **Enroulement chlorotique de l'abricotier** : période propice au repérage et à l'élimination des arbres malades.
- **Bactériose** : l'évolution des bourgeons est à surveiller.
- **Galle du collet** : contrôler les plants lors de la plantation.
- **Taille et prophylaxie** : privilégier les mesures prophylactiques sur la période hivernale afin de réduire l'inoculum pour la saison à venir.




































## Données météorologiques

Décembre 2024 a débuté dans la douceur et s'est achevé dans des conditions froides. La température moyenne mensuelle a été supérieure de 0.2 à 0.7°C à la moyenne de ces 20 dernières années. Des périodes de douceur et de net refroidissement ont alterné durant le mois. Les précipitations ont été proches à inférieures à la moyenne selon les postes (50 à 87 mm ont été enregistrés).

Durant la première décade de janvier, les températures moyennes ont été majoritairement supérieures aux normales de saison (+3 à +6°C par rapport à la moyenne, entre le 4 et le 10 janvier). Du 12 au 20 janvier, elles sont passées en-dessous des moyennes (-3.2 à -7.7°C par rapport à la moyenne) et des températures minimales négatives comprises entre -1 et -5.8°C ont été enregistrées. Cette semaine, les températures sont en hausse et repassent au-dessus des normales. Côté précipitations, le début du mois a été humide avec 35 à 80 mm enregistrés selon les postes entre le 2 et le 11 janvier. Depuis ce début de semaine, de petites pluies sont enregistrées.

Pour les prochains jours, un temps doux et perturbé est annoncé.

### Prévisions du 24 au 30 janvier (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 24	SAMEDI 25	DIMANCHE 26	LUNDI 27	MARDI 28	MERCREDI 29	JEUDI 30
<b>Ste Livrade sur Lot (47)</b>	 5° / 13° ▼ 20 km/h 50 km/h	 8° / 12° ▶ 20 km/h 40 km/h	 5° / 13° ▶ 25 km/h 55 km/h	 9° / 14° ▲ 20 km/h 40 km/h	 6° / 11° ▶ 25 km/h 50 km/h	 5° / 11° ▼ 20 km/h 50 km/h	 5° / 10° ▲ 20 km/h
<b>Pompignac (33)</b>	 6° / 13° ▶ 20 km/h	 9° / 12° ▲ 20 km/h	 6° / 15° ▲ 25 km/h 50 km/h	 9° / 14° ▼ 20 km/h 50 km/h	 6° / 10° ▶ 25 km/h 50 km/h	 5° / 11° ▶ 20 km/h 60 km/h	 4° / 10° ▼ 15 km/h 40 km/h
<b>Bergerac (24)</b>	 4° / 13° ▼ 15 km/h	 8° / 13° ▶ 20 km/h	 5° / 14° ▶ 25 km/h 55 km/h	 10° / 14° ▲ 20 km/h 45 km/h	 6° / 11° ▶ 25 km/h 50 km/h	 5° / 11° ▼ 20 km/h 60 km/h	 5° / 10° ▶ 20 km/h 45 km/h
<b>Jonzac (17)</b>	 6° / 13° ▶ 20 km/h 45 km/h	 9° / 13° ▲ 25 km/h 45 km/h	 6° / 15° ▲ 30 km/h 60 km/h	 9° / 14° ▼ 25 km/h 55 km/h	 7° / 12° ▶ 25 km/h 55 km/h	 5° / 10° ▼ 20 km/h 45 km/h	 4° / 10° ▼ 15 km/h 45 km/h
<b>Orthez (64)</b>	 3° / 20° ▲ 20 km/h 50 km/h	 8° / 15° ▲ 20 km/h	 2° / 17° ▲ 25 km/h 55 km/h	 9° / 17° ▲ 25 km/h 50 km/h	 5° / 11° ▶ 30 km/h 60 km/h	 5° / 13° ▼ 20 km/h 60 km/h	 6° / 11° ▶ 20 km/h 45 km/h

## Pêcher

- **Stades phénologiques**

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51).

- **Cloque (*Taphrina deformans*)**

Le champignon responsable de la cloque se conserve durant l'hiver au niveau des écailles des bourgeons et dans les anfractuosités des rameaux. Au débourrement, l'eau de pluie transporte les spores dans les bourgeons à bois qui s'entrouvrent. L'infection des jeunes feuilles a lieu à la faveur de pluies ou d'hygrométries élevées.

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles.

En parcelle de référence (Lot-et-Garonne, secteur de Clairac), on observe une légère évolution des bourgeons à bois sur variété à débourrement précoce.

### Evaluation du risque

Les parcelles sont à surveiller car la végétation pourrait évoluer rapidement avec le retour de conditions douces.

## Tous fruits à noyau

### • Enroulement chlorotique de l'abricotier (*Candidatus phytoplasma prunorum*)

Cette maladie, appelée aussi ECA, est due à un phytoplasme (*Candidatus phytoplasma prunorum*). L'abricotier et le prunier japonais sont les cibles privilégiées de ce pathogène. Le pêcher et le prunier domestique sont également sensibles mais ce dernier n'exprime pas ou peu les symptômes.

L'incidence de la maladie est variable selon l'espèce, la variété et le porte-greffe. Elle peut détruire les abricotiers en 12 à 14 mois après l'apparition des premiers symptômes et en quelques semaines si le porte-greffe est un pêcher. La maladie se manifeste gravement quand les arbres atteignent l'âge de production (vers 5 ans). Par la suite, elle peut détruire 5 % des arbres d'un verger chaque année. L'agent est inégalement réparti dans l'hôte, les symptômes peuvent s'exprimer seulement sur quelques portions de la couronne de l'arbre.

La maladie se caractérise par un départ prématuré de la végétation avec une floraison de tout ou partie de l'arbre au cours de la période de repos hivernal. Elle entraîne une feuillaison précoce qui précède l'ouverture des boutons floraux. En été, on observe un enroulement du feuillage qui se développe tout au long de l'été et devient particulièrement visible fin septembre. Sur abricotier, les feuilles ont l'aspect d'une cuillère ou un aspect conique, sur prunier japonais elles sont rougissantes avec un aspect cylindrique. Simultanément des signes de chlorose apparaissent entre les nervures.

Le seul vecteur actuellement identifié de la maladie est **le psylle *Cacopsylla pruni***. Son vol débute généralement à partir de mi-février.



**Symptômes d'enroulement chlorotique de l'abricotier début janvier**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

### Evaluation du risque

L'enroulement chlorotique de l'abricotier est une maladie, à ce jour, incurable. La prévention consiste à utiliser du matériel végétal certifié, surveiller les arbres en hiver (symptômes de débournement précoce) et éradiquer les arbres atteints (arrachage et élimination rapide par le feu). **Nous sommes actuellement en période propice au repérage et à l'élimination des arbres malades.**

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter la propagation de la maladie, il convient de repérer les arbres qui présentent un débournement anormalement précoce (feuillaison avant la floraison) et de les éradiquer au plus vite (arrachage et élimination par le feu).

### • Bactériose

Les bactéries pathogènes qui sont à l'origine de l'apparition de maladies sont présentes naturellement dans notre environnement et de ce fait sur l'ensemble du végétal. Leur développement est stimulé en présence de facteurs favorables : sensibilité variétale, stress hydrique, asphyxie, déséquilibre alimentaire, accidents climatiques (grêle), conduite (taille: plaies profondes).

Elles pénètrent dans le végétal à la faveur de blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles de bourgeons, stomates au niveau des feuilles) ou accidentelles (plaies de taille, micro-lésions liées au gel ou à la grêle).

### Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis des bactérioses s'effectue avant le stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51).

Le gonflement des bourgeons débute sur variétés précoces de pêchers en Lot-et-Garonne. Sur pruniers, aucun signe de débourrement n'est encore noté.

### Mesures prophylactiques :

Il est indispensable d'agir sur les facteurs favorisant en évitant les situations propices à l'asphyxie qui fragilisent les arbres, en raisonnant la fertilisation et l'irrigation sur la phase printanière et estivale et en évitant la réalisation de grosses plaies de taille.

#### • Galle du collet ou crown gall (*Agrobacterium tumefaciens*)

*Agrobacterium tumefaciens* est une bactérie mobile dans le sol. Elle peut s'y conserver durant plusieurs années.

Elle pénètre dans la plante à la faveur de blessures surtout racinaires. Elle se manifeste sur arbres fruitiers par le développement de tumeurs ou galles sur les racines et au niveau du collet. Ces excroissances sont induites par une multiplication désordonnée des cellules de l'écorce. Elles sont tout d'abord lisses et tendres, puis deviennent ligneuses, grossissent, prennent une couleur foncée et se craquellent avec le temps. En augmentant de volume, elles perturbent la circulation de la sève et gênent le développement de l'arbre. Un affaiblissement et parfois un dépérissement progressif de l'arbre peuvent être observés.



Galle du collet sur racines de prunier  
(Crédit Photo : BIP)

### Evaluation du risque

La galle du collet est une maladie incurable. La prévention consiste à contrôler attentivement les racines lors de la plantation, éliminer tous les plants atteints et éviter les plantations et la coupe des racines dans les sols contaminés.

#### • Taille hivernale et prophylaxie

La période de taille doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en éliminant :

- les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter scolytes et xylébores (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébores sont plus profondes), leur suppression (par le feu) est à réaliser avant le mois de mars,
- les branches ou les rameaux porteurs de chancres ou de champignons ligneux,
- les fruits momifiés ainsi que les rameaux qui les portent (des chancres ayant pu se former),
- les fruits séchés restés sur l'arbre dans le cas de l'amandier, ces derniers pouvant être touchés par la guêpe de l'amande (Cf. paragraphe amandier).



Dégâts de scolytes



Champignons ligneux



Fruit momifié

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

C'est une période privilégiée pour repérer la présence de cochenilles dont les encroûtements peuvent être décapés mécaniquement (eau sous pression et/ou brossage des charpentières et des troncs atteints).

La taille est à réaliser de préférence en dehors des périodes de gel et par temps sec pour favoriser une bonne cicatrisation des plaies. Les plaies importantes sont à protéger immédiatement après la coupe. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement et les arbres ou parcelles malades sont à tailler en dernier.

## Amandier

- **Guêpe de l'amande (*Eurytoma amygdali*)**

*Eurytoma amygdali* est un petit hyménoptère de couleur noire qui provoque des dégâts importants sur la production d'amande. Observé en France depuis 1981, il est présent dans le Sud-Est.

Ce ravageur hiverne à l'état de larve en diapause dans les amandes séchées restées dans l'arbre. La nymphose intervient en février-mars. L'adulte émerge en avril-mai en sortant du fruit par un petit trou de l'ordre de 1 à 2 mm de diamètre. Les femelles piquent le jeune fruit lorsque la coque est encore tendre pour y déposer un ou plusieurs œufs. Les larves se développent en se nourrissant de l'amandon.

Les dégâts sont visibles dès début juin par un léger jaunissement de la gove (enveloppe extérieure charnue du fruit) et par l'apparition de gomme à la surface du fruit. Les fruits contaminés restent accrochés sur l'arbre et noircissent durant l'hiver.

### Evaluation du risque

Ce ravageur n'a pas encore été signalé dans le Sud-Ouest mais il faut rester attentif. La présence de fruits séchés restés sur les arbres en hiver doit alerter et inciter à vérifier la présence éventuelle de larves dans ces derniers.



**Amandes contaminées par *Eurytoma***  
(Crédit Photo : CA 13)

### Mesures prophylactiques :

Lors de la taille, il convient de bien éliminer toutes les amandes restées sur les arbres, de les retirer du verger et de les détruire.

## Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fruits à noyau sont les suivantes : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, AgroCampus47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI**

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".